

Lettre de C. J. Kool à Émile Zola du 3 décembre 1897

Auteur(s) : Kool, C. J.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [religion](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Kool, C. J., Lettre de C. J. Kool à Émile Zola du 3 décembre 1897, 1897-12-03

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6934>

Copier

Présentation

Date d'envoi[1897-12-03](#)

AdresseVevey

Description & Analyse

DescriptionLongue lettre d'admiration d'un ancien ingénieur des Ponts et Chaussées.

Information générales

CoteSUI KOOL 1897_12_03

Éléments codicologiques Un bifeuillet original

SourceCollection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 22/07/2019 Dernière modification le 21/08/2020

Revey, Hotel d'Angleterre

le 3 Décembre

1899

Monsieur,

Me permettez-vous de vous exprimer
au nom de l'humanité et de la
justice ma reconnaissance pour les
lettres si vraies, si admirables que
vous venez de publier dans le Figaro.
Foyez ! quand on a le moindre sentiment
dans les veines et qu'on n'ait pas
été infecté par cet absurde antisémi-
sme, digne du moyen âge, on est,
comme vous, indigné de la façon dont
quelques journaux traitent la famille
Dreyfus et ceux qui prennent la
défense du malheureux capitaine.
On se demande si l'on vit bien dans
le 19^{ième} siècle et qu'on ait sous les
yeux une affaire qui se joue dans

un des centres de lumière du monde !
C'est véritablement honteux que les
gens qui se disent chrétiens sont
si hypocrites d'écraser tous les beaux
principes du Christ. Ah ! si celui-ci
revenait, lui qui prêchait la tolérance
et la charité, comme il serait indigné
de voir toute l'Église, dont il est
sorti par dessus le marché, vilipendé
par ce que, parmi ses membres, il y en
a qui sont trompeurs. N'y en a-t-il
donc pas parmi les Chrétiens ? Moi,
je pourrais vous citer, p. ex. toute
une liste d'individus, qui sont enregistrés
dans les livres de l'Église, et m'ont
trompé tout de même. Et qui n'a hélas
pas fait la même expérience dans sa
vie ? Soit encore une fois, mille merci
pour vos lettres si dignes, si remplies
de vérité, et n'oubliez pas que

tout le monde, non seulement en France
mais encore à l'étranger, s'occupe
avec assiduité de l'affaire Dreyfus
et qu'on vous lit partout. Vous,
par votre superbe style, vous pouvez
faire tant de bien. Je ne crois pas
que vous en êtes vous-même conscients.
Mais, par cela même, vous avez le
devoir moral de ne pas vous retirer,
de ne pas faire le silence après avoir
si noblement parlé. Continuez, je
vous en supplie au nom du progrès
moral, de signer ce tas de
tristes gens qui tendent tant à
le contrecarrer par leurs indignes articles.
Je ne suis pas enseigné sur ce qui
s'est passé dans le Conseil martial
qui a condamné Dreyfus, mais tout
le monde réclame la révision ; on n'a
pour le présent plus aucune confiance

dans la justice, dans l'équité du
jugement rendu par ce Conseil.

Pour ma part, je suis convaincu de
ce que Dreyfus n'est pas un traître
de sa patrie. Il n'aurait jamais pu
répéter à haute voix qu'il était
innocent lorsqu'il a parfi devant
le front des troupes lors de sa dégra-
dation tellement humiliante. Il n'en
aurait pas trouvé la voix. Cela est,
selon moi, humainement impossible.
Seule la conscience de l'innocence a
pu lui la donner. Mais la lumière
ressortira, il faut l'espérer, d'un
autre procès, et c'est, en partie, vous
Messieurs, qui aura plus tard l'immense
satisfaction d'avoir prouvé et obligé
l'autorité d'y procéder.

Avec l'assurance de ma parfaite considé-
ration, je suis

Votre admirateur

C. J. Noël
Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées

en Hollande